

HONORAIRES D'AGENCE

Prix de vente	Honoraires en Pourcentage	Forfait minimum en Euros	
Parking et Garage		2 500	TTC
Jusqu'à 50 000 €	9 % TTC	3 000	TTC
De 50 001 € à 85 000 €	8,5 % TTC	5 400	TTC
De 85 001 € à 135 000 €	8 % TTC	7 700	TTC
De 135 001 € à 245 000 €	7,5 % TTC	11 400	TTC
De 245 001 € à 390 000 €	6 % TTC	15 900	TTC
Au-delà de 390 000 €	5 % TTC	20 000	TTC

Les honoraires comprennent dans le cadre du mandat de vente signé :

- *La prise de mandat*
- *Vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien.*
- *La publicité sur les supports jugés utiles par l'agence.*
- *Recherche des acquéreurs potentiels.*
- *Vérification de la qualité des acquéreurs.*
- *La visite du bien par les acquéreurs.*
- *La négociation.*
- *La rédaction du compromis de vente.*
- *L'accompagnement jusqu'à la signature de l'acte chez le notaire.*

HONORAIRES DE LOCATION HABITATION

Décret du 1er Aout 2014.

LOCATION 8 € TTC MAXIMUM LE M2-REDACTION DE BAIL.

LOCATION 3 € TTC MAXIMUM LE M2-ETAT DES LIEUX.

A supporter pour moitié entre bailleur et preneur

AVIS DE VALEUR : 120 EUROS TTC

Le montant de nos avis de valeur sera offert s'il est suivi d'une prise de mandat.

Forfait kilométrique en sus.